

Sujet : [INTERNET] PROJET EOLIEN PUY DU LAC SUD

De : jepam12@aol.com

Date : 22/09/2020 18:52

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Prefet,

Par ce courrier j'émet un avis totalement DEFAVORABLE à la réalisation du projet éolien SUD sur la commune de Puy du Lac.

Ceci pour les nombreuses raisons suivantes :

Sur un plan Environnemental et sur le plan de la qualité de vie. Les éoliennes sont une nuisance visuelle , sonore sons audibles et inaudibles. Elles détruisent les zones Humides et sacrifient la biodiversité. Elles occupent un espace démesuré par rapport à ce qu'elles produisent . Par ailleurs cette région est saturée et polluée par ces machines aussi laides qu'inefficaces. Il est temps d'arrêter ce massacre et cette ineptie.

La campagne n'a pas pour vocation de se transformer en zone industrielle au profit des zones urbaines.

Sur un plan médical et de santé publique le syndrome éolien est avéré et c'est faire fi du principe de précaution que de persister dans ce type de projet.

Sur un plan strictement technique , en tant que Docteur es sciences Physiques et ancien Ingénieur , je ne supporte pas les fausses justifications des promoteurs de ces projets. Non les éoliennes ne diminueront pas le recours aux énergies fossiles et l'émission de CO2. Le vent comme le solaire ne sont pas constants , Il faut donc des centrales classiques pour satisfaire aux besoins en l'absence de vent . Par ailleurs il est démontré que le foisonnement cad la multiplication sur tout le territoire de ces machines ne fonctionne pas. La France est en train de redémarrer les centrales à charbon (merci les écologistes!). Ces machines de plus ne sont pas Vertes, elles contiennent des terres rares nécessitent 1500 T de béton 500l d'huile, des tonnes d'acier pour une durée de vie de seulement 20 Ans. De par l'intermittence elles obligent a complexifier les interconnexions de réseaux nécessitant des milliers de km de câbles à installer à grand renfort de machines utilisant du pétrole. Sans rentrer dans les détails l'incohérence écologique se retrouve à tous les niveaux. Les éoliennes sont nuisibles à la transition énergétique.

Sur un plan économique enfin, Ces machines ne sont absolument pas rentables pour le citoyen. Le prix de l'électricité achetée par EDF à ces promoteurs est ridiculement élevé par rapport au prix du marché. Les subventions de l'Etat c'est à dire les divers impôts et axes payées par les citoyens ne servent qu'à engraisser les promoteurs qui s'offrent des rentabilités avoisinant les 40%. Contrairement aux mensonges proférés ces machines ne produisent pas d'emploi français. Par ailleurs le fait que les promoteurs ne soient pas propriétaires des terrains conduit inexorablement à la faillite des communes et des héritiers des propriétaires actuels, ceci en créant une Zizanie au sein des communes en désignant les profiteurs qui s'enrichissent sans travailler au détriment du bien être de leurs voisins. Par ailleurs il est maintenant avéré que le prix de l'immobilier chute de 40% et qu'il bloque la réalisation d'expansion immobilière des communes.

Pour toutes ces raisons je répète mon opposition à tout projet éolien et en particulier à celui de PUY du Lac SUD.

AVIS DEFAVORABLE

Jean-Patrick Moreau
3 rue des méchinauds
17120 EPARGNES
33 6 80 40 88 27